

Le collège et son environnement

Je découvre le collège

Tout est nouveau pour un élève qui arrive au collège. C'est le début des études secondaires.

Les premiers jours, il y a beaucoup à découvrir et à comprendre, mais tous les adultes autour de toi sont là pour te guider et/ou te conseiller.

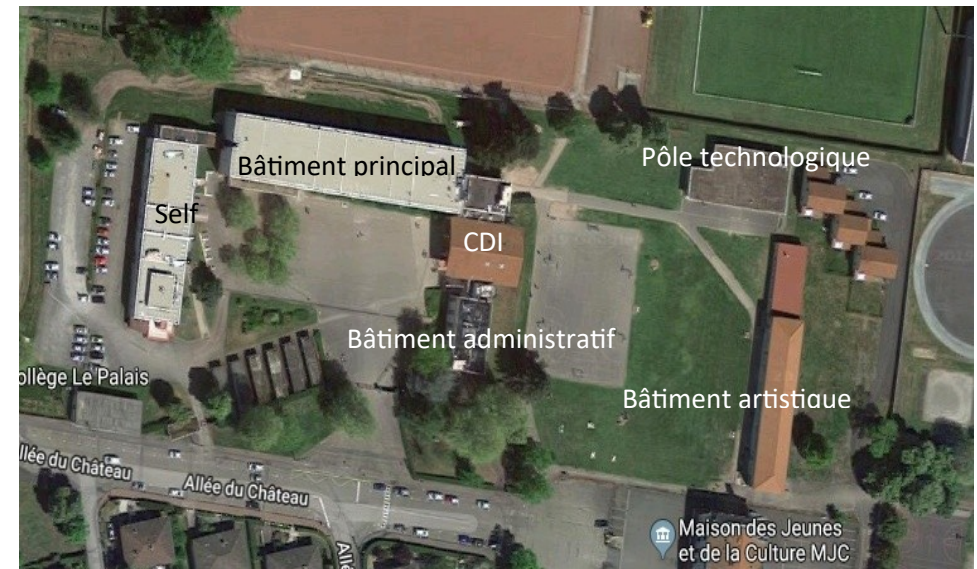
Le collège, c'est **apprendre à vivre ensemble**. Tu n'es pas seulement un élève qui étudie mais un enfant qui devient un adolescent. Tu vas devoir continuer à apprendre la vie en collectivité pour devenir plus tard un adulte responsable. Tu vas découvrir comment on s'organise pour agir et être autonome.

Le collège est un lieu de vie où tu dois te sentir bien. N'hésite pas à parler avec tes parents de ce que tu fais chaque jour. Lorsqu'ils le souhaitent, ils pourront rencontrer les professeurs et les personnels d'encadrement pour faire le point sur ta scolarité.

Très vite, lorsque tu auras découvert les lieux, les camarades, les professeurs, ton emploi du temps, le collège te deviendra familier. Tu commenceras la route qui mène jusqu'au brevet.

Toute l'équipe du collège te souhaite une bonne année de 6^{ème} et une scolarité pleine de succès.

Tu vas faire ta rentrée dans un collège composé de 5 bâtiments scolaires. Bâti sur près de 4,5 hectares de terrain, il possède des arbres plus que centenaires et se trouve au cœur des installations sportives de la commune.



L'accueil

Aux heures d'entrée et de sortie, on accède au collège par le portail principal. En dehors de ces heures, on entre par le portillon après avoir sonné à l'interphone. Un agent d'accueil se trouve dans la loge, à l'entrée du bâtiment administratif, il accueille et peut t'aider à te repérer dans l'établissement. Lorsque tes parents viennent au collège, ils s'adressent d'abord à lui.

Le bâtiment administratif

- ❖ Au rez-de-chaussée de ce bâtiment se trouvent les bureaux de la direction (Principal, Principal Adjoint, Secrétariat administratif) et ceux de l'Intendance (Gestionnaire et Secrétariat d'Intendance).
- ❖ Au 1er étage, ce sont les salles réservées aux professeurs plus une salle « accueil parents », où tes parents pourront être invités à rencontrer un de tes professeurs.
- ❖ Au 2ème étage, se situe une salle de réunion.

Le bâtiment principal

- ❖ Il se situe face au portail d'entrée, il encadre la première cour qui dispose de 2 préaux.
- ❖ Au rez-de-chaussée, se trouvent les bureaux des Conseillères Principales d'Education, des assistants d'éducation, l'infirmier, les bureaux du médecin scolaire, de l'assistance sociale et 6 salles de classe. Les deux étages supérieurs contiennent des salles de classe d'enseignement général, des salles spécialisées de Physique chimie, des Sciences de la vie et de la terre, et une deuxième salle informatique.
- ❖ Une salle d'étude silencieuse est à ta disposition au rez-de-chaussée, elle est sous la responsabilité d'un assistant d'éducation.
- ❖ Sous les préaux, tu peux lire les informations concernant les différentes activités se déroulant au Collège. Tu y trouveras aussi les casiers attribués aux élèves.

Le bâtiment C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information)

Il est situé au 1^{er} étage, au dessus du préau. Il possède une salle informatique et une salle de travail. Le bureau du Conseiller d'Orientation Psychologue se trouve juste à côté.

Le bâtiment restauration

Un escalier extérieur abrité, te conduit directement au self service où tu pourras choisir ton repas. Toute l'équipe de la cuisine est très attentive à la qualité des repas confectionnés sur place. Un intérêt particulier est porté à l'achat de produits locaux et biologiques.

Au-dessous de la salle de restaurant, il y a un atelier de Technologie et de théâtre.

Le bâtiment « Technologie »

Il se situe dans la deuxième cour, encadrée d'espaces verts avec au centre des terrains de sport à disposition des élèves pendant les récréations. .

Le bâtiment pôle artistique

Il abrite la « maison des collégiens » lieu où l'on accueille les élèves de 10 h à 17 h n'ayant pas cours et adhérents au foyer socio-éducatif. Dans ce bâtiment, on trouve une salle de classe d'enseignement général, ainsi que les salles d'Education Musicale et d'Arts Plastiques. Ce bâtiment est facilement reconnaissable par la fresque qui orne sa façade.

Lorsque tes activités sportives se déroulent dans l'enceinte du Collège, tu pourras utiliser les vestiaires filles ou garçons de ce bâtiment.

Gymnases - Piscine - Plateaux Sportifs

Ton professeur te conduira jusqu'aux installations sportives de la ville de Feurs qui jouxtent le Collège et que nous pouvons utiliser.

Les personnels

La Principale

Mme RIGO gère, anime et dirige l'Etablissement. Elle préside le Conseil d'Administration, le Conseil pédagogique, les Conseils de classe, le Conseil de l'Association Sportive du Collège. Elle a autorité sur l'ensemble des personnels et est secondée dans sa mission par la Principale Adjointe.

La Principale Adjointe

Mme ASTIER, en lien avec la principale et les équipes éducatives élabore la politique éducative et pédagogique du collège. Elle préside les conseils de classes et assure le suivi des élèves en lien avec les conseillères principales d'éducation. Elle construit les emplois du temps des élèves et des professeurs. Elle organise les plannings et coordonne les différentes actions tout au long de l'année.

La direction est aidée dans son travail par le secrétariat de direction :

- ❖ **Mme BESSON** a pour mission la gestion administrative des élèves, des personnels, des examens, les mini-stages en L.P., du courrier...
- ❖ **Mme DOUCE**. gère les stages 3^{ème} , les mini-stages 3^{ème}. les bulletins, les inscriptions....

L'Adjoint-Gestionnaire

Mme MOREL s'occupe de la gestion financière et de l'entretien du collège (achats, travaux et réparations). Il gère aussi le service de restauration (menus et achats des denrées alimentaires) ainsi que le personnel de service.

Il est aidé dans son travail par une secrétaire d'intendance **Mme GIRARDON**. C'est à elle que tu devras t'adresser pour le paiement de la demi-pension ou pour payer ton repas si tu veux manger occasionnellement. Elle a la responsabilité du suivi du paiement des bourses.

Les Professeurs

Ils ont une double mission :

- Te faire atteindre la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendue à la fin de la scolarité obligatoire.
- Mais aussi t'accompagner et te conseiller lorsque tu en éprouves le besoin.

Le Professeur Principal

Il assure la relation entre tes professeurs, les conseillères principales d'éducation, tes parents et la direction du collège .Le jour de la rentrée, il prendra en charge ta classe durant toute la matinée ; te dictera **ton emploi du temps**, te donnera tous les renseignements nécessaires pour bien démarrer ta scolarité au collège.

Le Professeur documentaliste

M. LEMAITRE, gère le C.D.I., il est à ta disposition pour t'aider dans tes recherches et pour t'accueillir pour un temps de lecture.

Les Conseillères Principales d'Education

Mme RODRIGUES et Mme COLLOMB assurent en liaison avec les familles et les équipes éducatives, le suivi des élèves. Elles organisent le service « Vie scolaire » : emploi du temps et travail des assistants d'éducation. Elles gèrent le contrôle des absences, retards, entrées et sorties des élèves, veillent au bon fonctionnement de la vie quotidienne au collège : cour, self, permanences. Elles travaillent en collaboration avec les équipes éducatives et l'équipe médico-sociale pour le suivi de la scolarité des élèves. Elles participent aux différents projets, formations, animations (clubs, délégués de classe, citoyenneté, le conseil de la vie collégienne...).

Les assistants d'éducation

Ils ont une mission d'accueil et d'accompagnement des élèves. Les assistants d'éducation sont chargés de la surveillance des couloirs, des cours, des études, du restaurant scolaire, des entrées et sorties du collège. Ils sont tous titulaires du baccalauréat et plus. Ils peuvent t'aider dans ton travail scolaire lorsque tu es en étude.

Les Agents de Service et Ouvriers Professionnels

Ils veillent à la propreté, à l'entretien du Collège et au bon fonctionnement de la demi-pension. Tu dois respecter leur travail et les aider en ne salissant ni dégradant volontairement les locaux.

Le Service Médico-social est assuré par

- ❖ Deux infirmiers: **Mme TISSEUR et Mme TISSANDIER**
- ❖ Une Assistante Sociale à mi-temps : **Mme BERTHELOT.**
- ❖ Un Médecin de santé est rattaché à l'établissement.

Ce service veille à la bonne santé des élèves. Il organise et anime des actions de santé et de citoyenneté auprès d'eux. C'est aussi un lieu d'écoute et d'aide pour les élèves comme pour leurs familles.

Si tu as des problèmes de santé : allergie, asthme, migraine, c'est à eux qu'il faut t'adresser.

L'orientation

Mme Coquard Psychologue de l'éducation nationale est présente au collège deux jours par semaine. Elle est au service des élèves et des familles.

Tu peux la rencontrer avec ou sans tes parents, en prenant rendez- vous auprès des assistants d'éducation qui gèrent son planning.

Les structures pédagogiques

A la rentrée scolaire 2022

810 élèves environ seront accueillis.

Plus 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) regroupant 13 élèves en situation d'handicap inclus dans les classes en fonction de leurs besoins.

Le Collège te propose tout au long de ta scolarité un grand choix d'options :

- ❖ Tu pourras choisir l'option latin dès la 5^{ème}.
- ❖ En langue vivante II : Allemand, Espagnol ou Italien, à partir de la 5^{ème}.

Sous réserve de financement :

- ❖ Atelier théâtre

La section sportive

- ❖ Une section sportive Natation en partenariat avec l'AQUA FOREZ CLUB de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Concours d'entrée pour la section sportive natation au collège « Le Palais »

La section sportive scolaire est destinée à des élèves pratiquant le sport en club avec un certain niveau. L'horaire d'entraînement est de 3 heures hebdomadaire réparties en deux séances d'une heure trente.

Le recrutement s'effectue sur dossier scolaire, sur des tests sportifs (**mercredi 23 MARS à 14h30**) et sur certificat médical. Des compétitions ont lieu entre les sections sportives scolaires du département, de l'académie et au niveau national les mercredis après-midi dans le cadre des rencontres UNSS.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez visiter le stand des sections sportives Salle 200 lors de la journée portes ouvertes ou bien contacter le secrétariat de direction ou la principale adjointe.



La section sportive 2019-2020

Les horaires en 6^{ème}

En 6ème, les heures d'enseignement se répartissent de la manière suivante :

❖ Français	4 h 30
❖ Histoire – Géographie - Education Civique	3 h 00
❖ Mathématiques	4 h 30
❖ Langue Vivante 1 : Anglais	4 h 00
❖ Sciences de la Vie et de la Terre	}
❖ Physique	}
❖ Technologie	}
❖ Arts Plastiques	1 h 00
❖ Education Musicale	1 h 00
❖ E.P.S. (Education Physique et Sportive)	4 h 00
❖ Accompagnement personnalisé	3 h 00
TOTAL :	26 h 00
Si choix de la classe bilangue	+2h

En fin de 3ème, tu passeras le Diplôme National du Brevet des Collèges.

L'accompagnement personnalisé

Chaque élève de 6ème a droit à trois heures d'accompagnement personnalisé par semaine. Il s'agit d'aider tous les élèves à progresser en fonction de leurs besoins repérés et de les amener à la réussite scolaire.

Devoirs faits

Ils sont encadrés par les professeurs, des surveillants et des AVS et des élèves volontaires.

L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

Dans le cadre de l'UNSS, les professeurs d'EPS (Education Physique et Sportive) proposent la pratique de différents sports (handball, escalade, gymnastique, natation, badminton...) en dehors des heures de classe.

Le CVC (Conseil de Vie Collégien)

Le CVC est composé d'élèves élus. Il met en place des projets solidaires et festifs et contribue au mieux vivre ensemble.

En 2019-2020, il a organisé le carnaval, la semaine des langues. Il a également participé à des collectes solidaires.



Carnaval 2020

Les éco-délégués

Les éco-délégués sont élus dans chaque classe. Ils mettent en place et participent à des projets éco-citoyens (lutte contre le gaspillage alimentaire, vente d'objets éco-responsables...)

Quelques conseils pour bien vivre au collège

Pour entrer et sortir du Collège

Tu peux entrer à 7 h 45 par le grand portail qui se situe face au bâtiment principal. Si tu empruntes les transports scolaires, tu arrives par l'entrée qui donne sur le stade de foot. Le soir, à la fin des cours, tu iras prendre ton car en empruntant le même chemin. Tu dois rester au collège de 8 h00 à 17 h 05 sauf si tes cours commencent après 8h00 ou finissent avant 17 h 05. Dans ce dernier cas, tes parents peuvent t'accompagner ou venir te chercher.

Que faire en cas de retard ?

Te rendre immédiatement au bureau des assistants d'éducation avec ton carnet de correspondance puis présenter le billet de retard (billet bleu) au professeur. Tes parents devront justifier ce retard.

Que faire en cas d'absence ?

Ta famille doit téléphoner le jour même, le plus tôt possible, et tu dois revenir au Collège avec un billet d'absence (billet rose) complété par tes parents, ce billet se trouve dans ton carnet de correspondance.

Que faire si tu n'as pas cours ?

Trois possibilités:

- ❖ Te rendre en salle d'étude pour t'avancer dans tes devoirs.
- ❖ Aller à la maison des collégiens (à partir de 10 h).
- ❖ Si tu as une recherche documentaire à faire ou si tu as envie de lire, tu peux aller au C.D.I.

C'est la vie scolaire qui répartit les élèves dans les trois activités.

Que faire de ton cartable pendant le temps de midi ?

Si tu es demi-pensionnaire, tu peux déposer ton matériel dans ton casier qui se trouve sous l'un des préaux et pour lequel tu auras acheté un cadenas. Tu auras en 6ème un casier individuel. Il te sera attribué en début d'année.

Tu pourras y déposer tes affaires scolaires de la demi-journée.

A quoi sert le FSE (Foyer socio-éducatif) ?

Le FSE est l'association solidaire des élèves. Ses missions sont nombreuses :

- ❖ Equiper la maison des collégiens en jeux, magazines...
- ❖ Financer en partie les concours (Kangourou, orthofolie, Big Challenge...) et récompenser les élèves méritants.
- ❖ Financer une partie des sorties et voyages. Sans le foyer, beaucoup de projets pédagogiques ne verraient pas le jour.

Qu'est-ce que pronote ?

Pronote est l'espace numérique de travail du collège. Il te permet (ainsi qu'à tes parents) de consulter tes résultats, ton emploi du temps, tes absences et retards, des informations sur la vie du collège.

Tes parents ont un identifiant et un mot de passe chacun et toi aussi.



Le collège « le Palais » met tout
en œuvre pour t'accompagner
dans ta réussite scolaire.

3 Allée du château BP 114 - 42110 FEURS

Tél. 04 77 26 15 33 – Fax 04 77 27 07 14 - Courriel : 0420012k@ac-lyon.fr

lepalais.cybercolleges42.fr